



HUIS JUSTITIA BORDEAUX
• HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS •

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

- DRESSÉ PAR MAÎTRE NICOLAS AMRANE-LARRIEU -



HUIS JUSTITIA BORDEAUX

• HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS •

117 COURS BALGUERIE STUTTENBERG
33300 BORDEAUX

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE NEUF JUIN

(09.06.2026 – 17 h 00)

À LA REQUÊTE DE

Assistée par Maître Eric ASSOULINE, Avocat à la Cour, demeurant 15 Boulevard Richard Lenoir à (75011) PARIS,

EN VERTU DE

- Des articles R322-30 à R322-38 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.
- D'une ordonnance sur requête en date du 10/03/2026 rendue par le Juge Commissaire.

LAQUELLE NOUS A EXPOSÉ

- Que la société [REDACTED] est propriétaire de dix places de stationnement situées au sein de l'immeuble 27-29 Avenue Jean Monnet à (33140) VILLENAVE D'ORNON.
- Que de l'application de l'ordonnance et la mise en place de la vente aux enchères des dix lots, le requérant a le plus grand intérêt à ce que nous procédions à la description des lots.

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION

NOUS, **MAÎTRE NICOLAS AMRANE-LARRIEU**, MEMBRE DE LA SELARL HUIS JUSTITIA BORDEAUX, COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS, À LA RÉSIDENCE DE BORDEAUX, Y DEMEURANT, 117 COURS BALGUERIE STUTTENBERG, SOUSSIGNÉ,

CERTIFIONS NOUS ÊTRE TRANSPORTÉ CE JOUR, **au sein de la Résidence NAVITA située 27-29 Avenue Jean Monnet à (33140) VILLENAVE D'ORNON** où, nous avons fait les constatations suivantes :



Nous annexons un plan édité sur « GOOGLE MAPS » afin de localiser le bien :



L'ensemble immobilier en question se trouve au sein de la Résidence NAVITA située 27-29 Avenue Jean Monnet à (33140) VILLENAVE D'ORNON.

Cet ensemble comprend un ensemble immobilier avec un bâtiment unique élevé d'un sous-sol, rez-de-chaussée et premier étage, comprenant 28 appartements et 46 parkings dont deux places PMR en partie commune situées en rez-de-chaussée et 44 places de stationnement privatives au sous-sol.

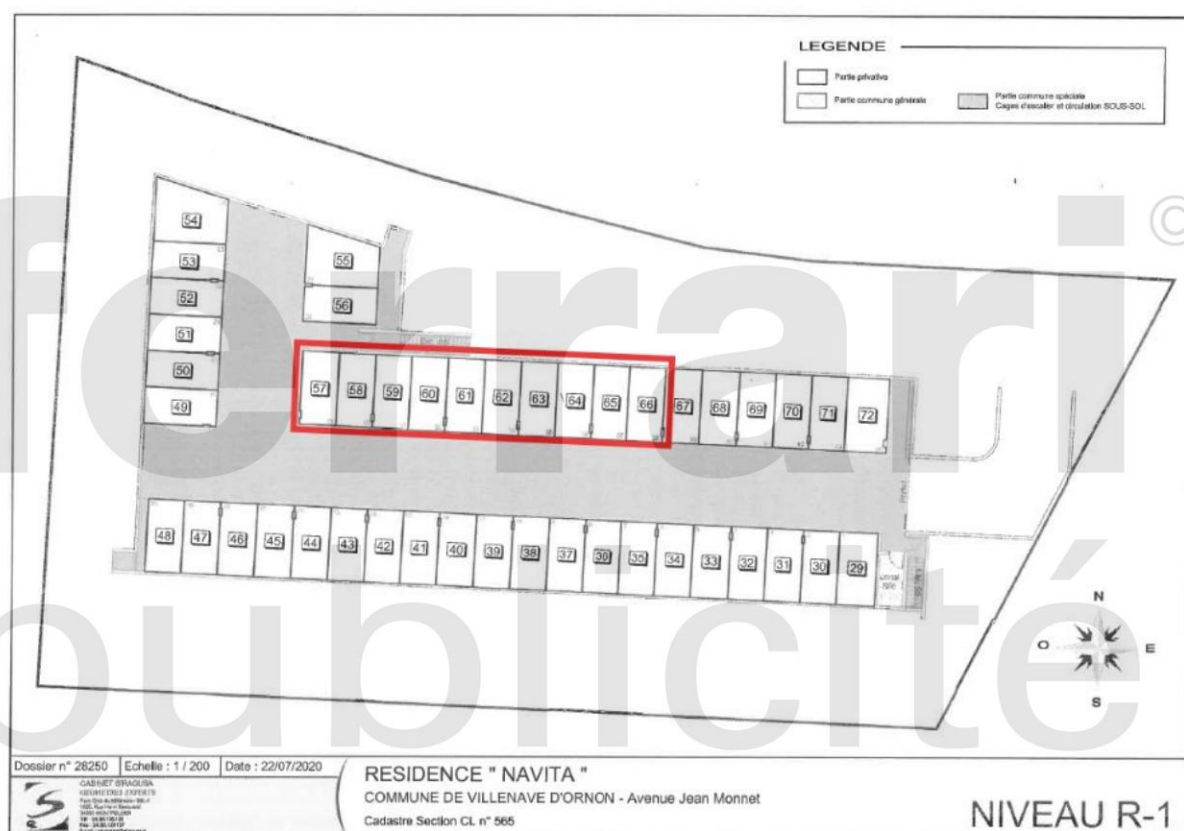
L'ensemble est cadastré Section CL 565 lieudit « 27-29 Avenue Jean Monnet, pour une contenance de 24a 66ca.

Les lots concernés sont les suivants :

- Les lots n°57 à 66, contenant chacun 27/10000^{ème} des parties communes.

Le Syndic est : VESTALIA IMMO : 9 rue Montgolfier à (33700) MERIGNAC.

Nous annexons un plan du sous-sol où se trouve les places de stationnement.



Etat d'occupation :

Nous avons eu le Syndic (VESTALIA) qui nous a affirmé n'avoir connaissance d'aucun possible locataire ou occupant sur ces différentes places.



DESCRIPTIF

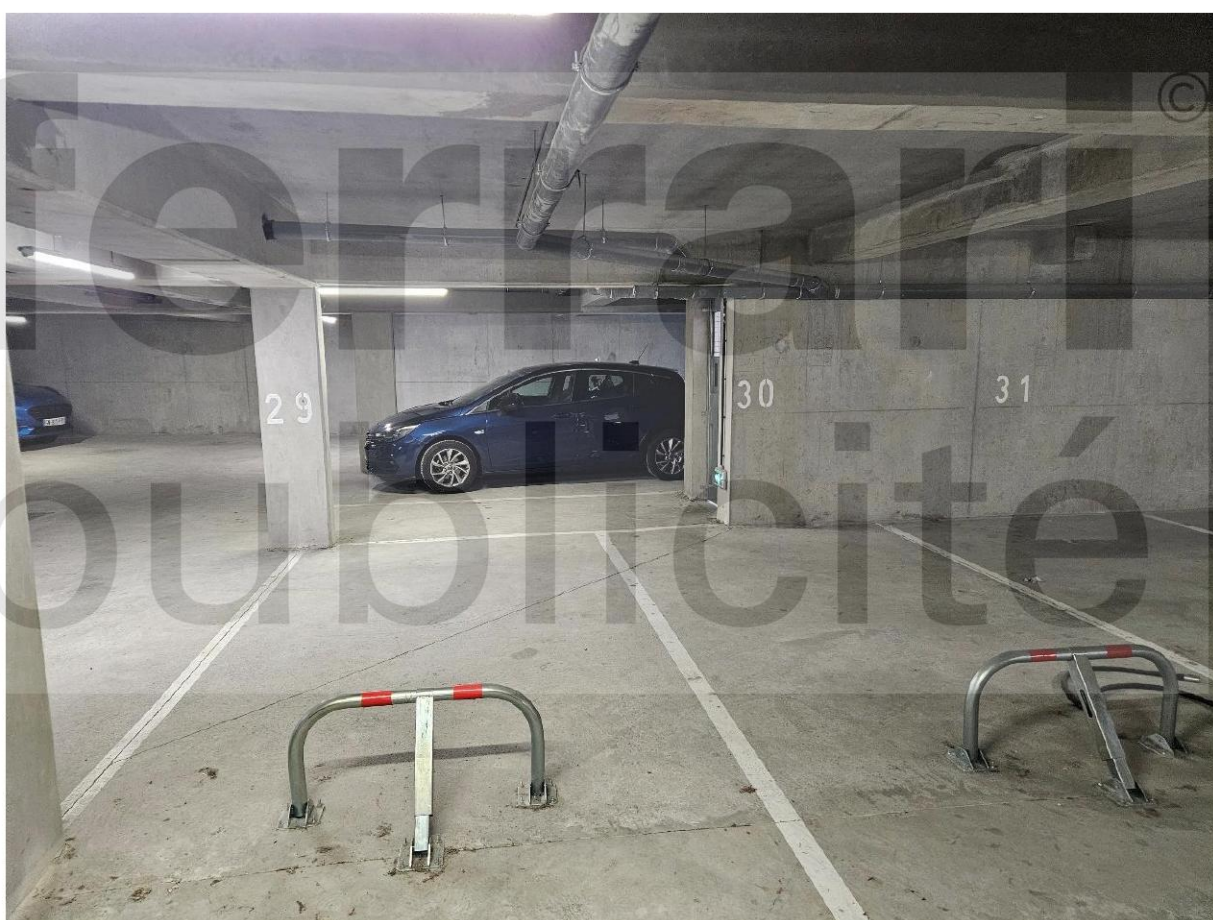
Il s'agit de dix places de stationnements en sous-terrain.
L'accès se fait à partir d'un portail sécurisé.

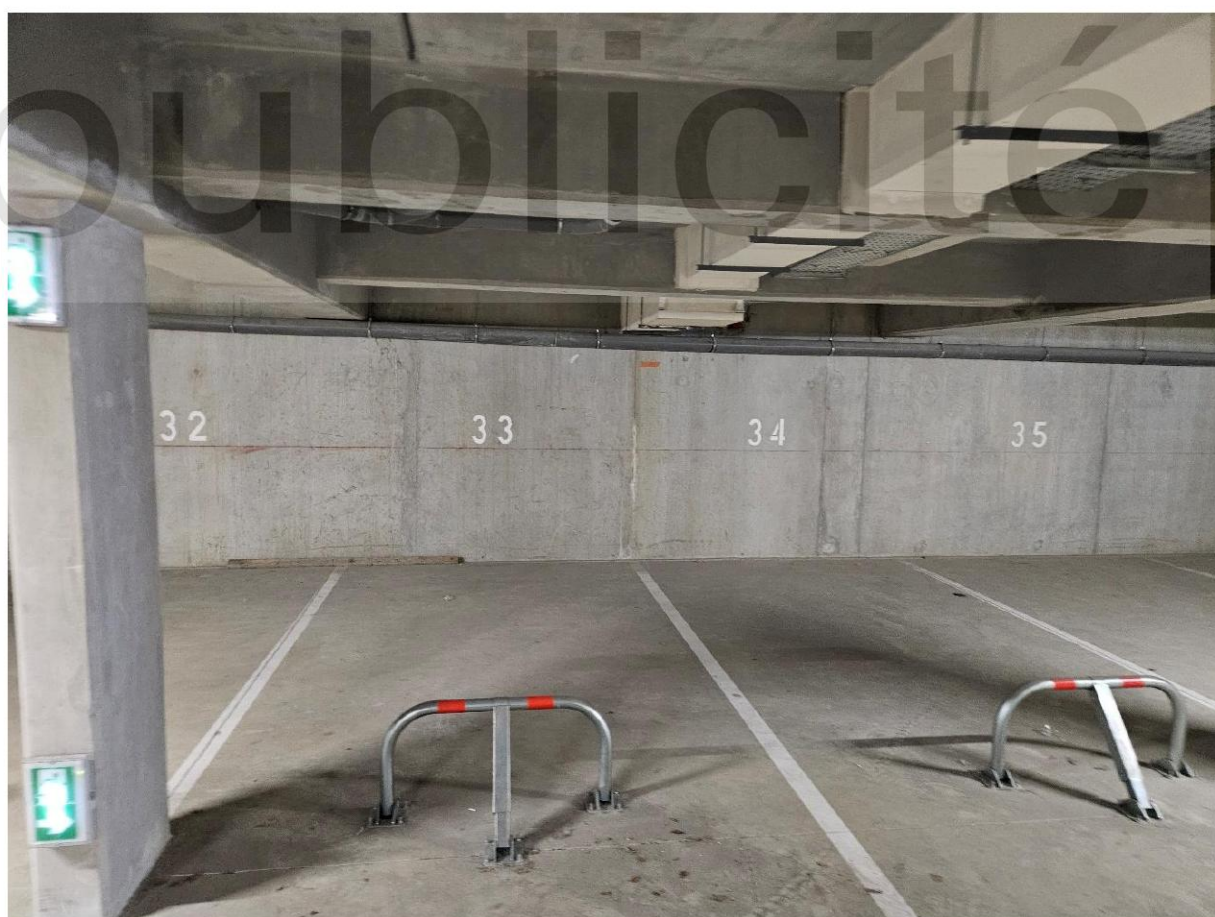
Nous constatons que chaque place de stationnement est sécurisée par un arceau de sécurité.

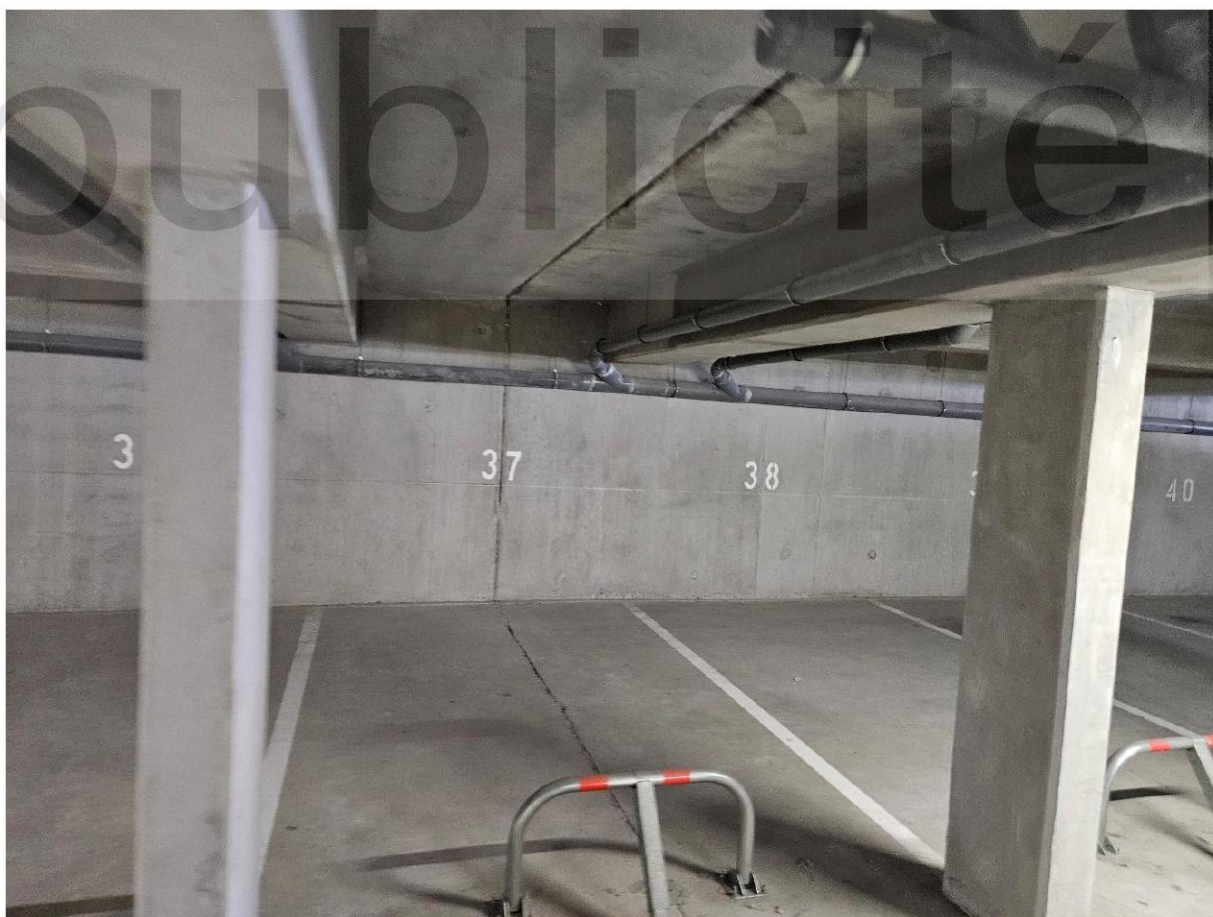
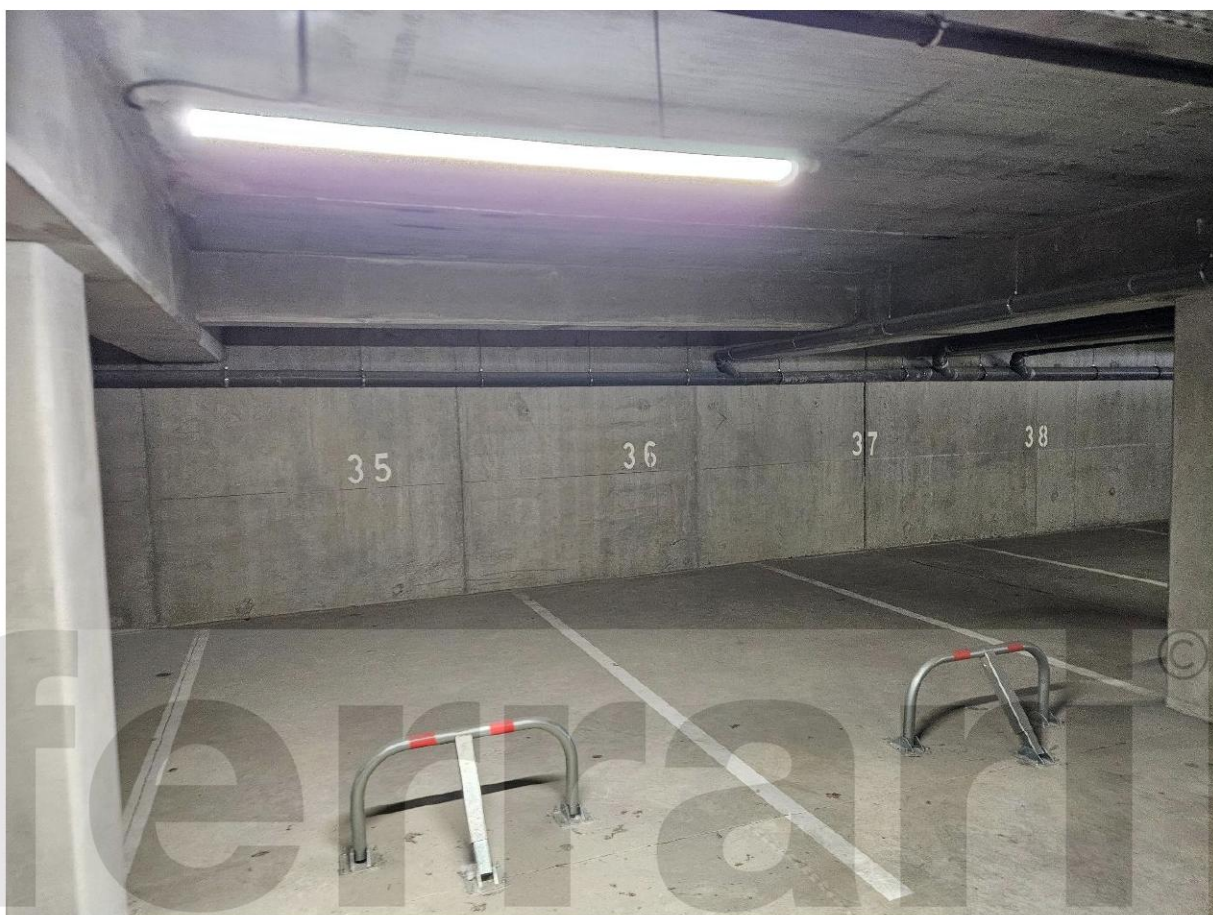
Le sol, les murs et le plafond sont en béton brut.

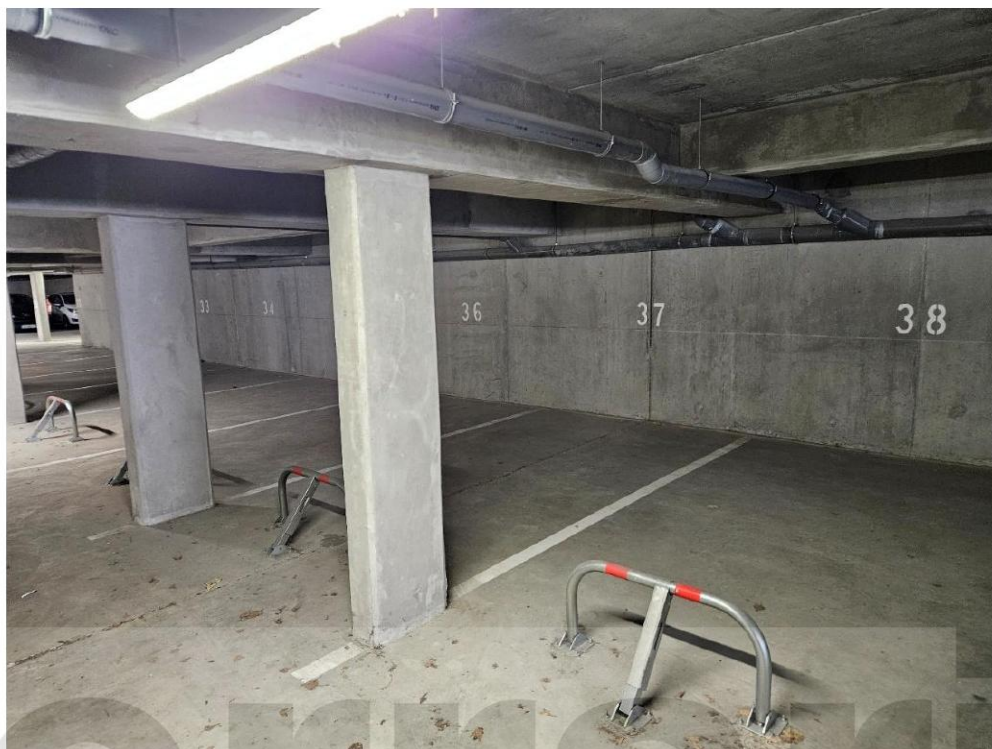
Au niveau des lots, il s'agit des lots n°57 à 66.
Ces places ont été numérotées du n°29 au n°38.

Nous constatons qu'aucune voiture n'est stationnée sur les différentes places.









LES PHOTOGRAPHIES SONT PRISES PAR NOUS LORS DE NOS CONSTATATIONS FAITES ET ANNEXÉES AU PRESENT CONSTAT.



TELLES SONT LES CONSTATATIONS QUE NOUS AVONS FAITES ET DE TOUT QUOI NOUS AVONS DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

COÛT : DEUX-CENT SOIXANTE-SEIZE EUROS ET QUATRE-VINGT-ONZE CENTIMES.

Procès-verbal de Constat H.T	221,36 €
Taxe de déplacement (article 18.1)	9,40 €
T.V.A 20 %.....	46,15 €
TOTAL	276,91 €

MAÎTRE NICOLAS AMRANE-LARRIEU

